

413093-2026 - Competition

Switzerland – Construction work – 5003 - A11 - Périmètre Bac – Maisonnettes – Louis-Bertrand
Marché de travaux de construction concernant les CFC 211.50 et 211.60 - Travaux de béton armé et maçonnerie

OJ S 114/2026 16/06/2026

Contract or concession notice – standard regime - Change notice
Works

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: Ville de Lancy (atelier OBJECTIFS SA)

Email: ste@lancy.ch

Legal type of the buyer: Body governed by public law, controlled by a local authority

Activity of the contracting authority: General public services

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: 5003 - A11 - Périmètre Bac – Maisonnettes – Louis-Bertrand Marché de travaux de construction concernant les CFC 211.50 et 211.60 - Travaux de béton armé et maçonnerie
Description: Programme Plan localisé de quartier 29'990 en zone de développement 3 sur foncier d'origine zone 5. Les 3 immeubles d'habitation (A-B-C) s'organiseront autour d'une cour commune, et s'élèveront sur 8 niveaux, dont un sous-sol commun reliant l'ensemble. Le bâtiment C, future propriété de la Ville de Lancy, accueillera une crèche sur 2 niveaux, et 14 logements, actuellement autorisé en HLM-LUP sur les 4 étages suivants. Les 2 autres bâtiments proposeront des surfaces commerciales au rez, divisibles au gré des preneurs, et jusqu'à 30 appartements sur les cinq niveaux suivants, destinés à la location ZD LOC pour le bâtiment B, future propriété de la fondation communale immobilière de Lancy, et à la vente sous forme de lots PPE pour le bâtiment A. Les affectations d'exploitation des bâtiments C et B seront inversées, soit respectivement ZD Loc et HLM-LUP. Chaque bâtiment, en forme de triangle équilatéral d'environ 32 mètres de côté, s'articule autour d'un noyau central de distribution verticale, qui fait également office de puits de lumière naturelle. La cage d'escalier et l'ascenseur desservent trois ou quatre appartements par étage, allant de 3 à 6 pièces, le sous-sol, ainsi que des espaces communs et techniques situés en attique. Un accès au garage, par le parking public situé sous le parc Louis-Bertrand, permettra par un tunnel sous le chemin du Bac, d'accéder au parking privatif entre les immeubles. Un abri de protection civile dédié, selon projet, aux activités musicales de la Commune prendra place le long du sous-sol du bâtiment A. 211 Travaux de l'entreprise de maçonnerie Installation de chantier Installation de chantier et équipements dimensionnés selon les besoins pendant la phase gros œuvre comprenant l'amenée et le repli de tous les moyens de levage, centrale à béton certifiée, baraquement y compris wc, engins, matériels et autres pour la bonne exécution des travaux selon les règles de l'art. Raccordements eau et électricité sur nourrice et tableau installés par le Maître de l'Ouvrage en limite de parcelle. Pompage des eaux avec traitement pour la durée des travaux de béton armé. Canalisations sous radier. Sécurisation pendant la durée des travaux de gros œuvre (barrières, fermeture trémies, platelage, etc.) Consommation eau et électricité pendant le chantier pour les travaux du gros œuvre. Location de grue et grutier 3 mois après la fin du gros œuvre. Toutes mesures de protection des arbres.

Échafaudages Mise en place d'échafaudages métalliques légers pour façades ainsi que l'entretien, l'adaptation et les modifications nécessaires. L'ensemble doit répondre aux directives de la SUVA. Mise en place de ponts de travail et consoles amovibles selon directives de la Direction de Travaux. Ponts de travail nécessaires pour cages d'ascenseurs. Fouilles en rigole sous radier Excavation en tranchée à la machine ou à la main pour canalisations, fosses, introduction électrique, chambre de tirage, canal de ventilation, drainages et fondations. Canalisations, drainages et services hors bâtiment Eaux usées du bâtiment raccordées sur les collecteurs publics, du mur extérieur jusqu'au collecteur. Eaux claires et drain périphérique acheminés au réseau public, du mur extérieur jusqu'au collecteur. Bassin de rétention selon autorisation dimensionnement pour les trois bâtiments. Utilisation des eaux récupérées pour arrosage. Résistance sismique Dimensionnement parasismique selon norme SIA261. Les hypothèses de calcul sont les suivantes : - Classe d'ouvrage Bât A et B : Classe I ; Bât C : Classe II - Classe du sol de fondation : E - Zone sismique : Z1 Béton et béton armé sous-sol Radier pour l'ensemble des bâtiments et du parking. Radier épaisseur 39 à 55 cm. Radier abri épaisseur 35 cm. Radier rampe 25 cm. Parking avec pentes 2 % sans écoulement. Forme de pente dans certains locaux pour écoulement vers grille de sol. Talochage frais sur frais des radiers susmentionnés. Au sous-sol finition carrelage 2 cm ou finition "sans joints" selon faisabilité. Rigoles et caniveaux dans parking, selon besoin. Pas d'écoulement assèchement par évaporation. Vérifier la possibilité du raccordement de l'écoulement aux réseaux sous-radier. Bouteroues dans rampe. Fosse ascenseur, fosse EU (bât. A), fosses EC (une par bâtiment) et fosses pour séparateur à graisse en béton armé ou cuve préfabriquée, quantité et qualité à confirmer en soumission. Dalle au sous-sol au droit des bâtiments épaisseur 25 cm, dalle sur parking épaisseur 42 à 51 cm. coffrage type 2, toutes les sous-faces soignées, prête à recevoir les aménagements extérieurs, dalle abris épaisseur 53 à 65 cm. Murs au sous-sol et murs de soutènement en béton armé : Murs périphériques au sous-sol épaisseur 25 cm. avec Barrapren et Delta MS ; Massif de plantation coffrage type 4. Murs périphériques de parking coffrage type 2 face intérieure soignée. Murs intérieurs au sous-sol épaisseur 20 ou 22 cm. selon plans. Murs formant le sas, la cage d'escalier et les accès aux locaux coffrage type 4 ; type 2 avec peinture pour les bâtiments B et C, teinte à définir. Autres murs type 2 soigné. Murs abris contre la rampe et côté escalier d'accès épaisseur 73 cm. Autres murs formant l'enceinte de l'abri épaisseur 30 cm ; Édicules et tous murs de soutènement en béton type 2, teinte à définir, sablage final. Traitement mur intérieur parking bandes métalliques type 2. Isolation et étanchéité en sous-sol Isolation sous radier des sols des bâtiments y.c. emballage pour éviter la perte de performance. Misapor standard 40 cm, vérifier les inconvénients du Misapor. Isolations nécessaires des murs contre terre selon indication de l'ingénieur thermicien. XPS 300 ou 200, 16 (bât. A) ou 18 (20) cm. (bât. B et C) XPS 300 contre terre. Isolations nécessaires des fosses (EC – EU, de tirage électrique) et du canal de ventilation, contre terre selon indication de l'ingénieur thermicien, XPS 300 16 cm. Étanchéité soignée des fosses. Traitement des murs périphériques du sous-sol par pe

Procedure identifier: 8e753359-846f-400e-bafa-b39b610ea8bd

Type of procedure: Open

The procedure is accelerated: no

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Works

Main classification (cpv): 45000000 Construction work

2.1.2. Place of performance

Town: Lancy

Postcode: 1213
Country subdivision (NUTS): Genève (CH013)
Country: Switzerland

2.1.4. General information

Legal basis:

Directive 2014/24/EU

2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: Procurement Document

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0000

Title: 5003 - A11 - Périmètre Bac – Maisonnnettes – Louis-Bertrand Marché de travaux de construction concernant les CFC 211.50 et 211.60 - Travaux de béton armé et maçonnerie
Description: Programme Plan localisé de quartier 29'990 en zone de développement 3 sur foncier d'origine zone 5. Les 3 immeubles d'habitation (A-B-C) s'organiseront autour d'une cour commune, et s'élèveront sur 8 niveaux, dont un sous-sol commun reliant l'ensemble. Le bâtiment C, future propriété de la Ville de Lancy, accueillera une crèche sur 2 niveaux, et 14 logements, actuellement autorisé en HLM-LUP sur les 4 étages suivants. Les 2 autres bâtiments proposeront des surfaces commerciales au rez, divisibles au gré des preneurs, et jusqu'à 30 appartements sur les cinq niveaux suivants, destinés à la location ZD LOC pour le bâtiment B, future propriété de la fondation communale immobilière de Lancy, et à la vente sous forme de lots PPE pour le bâtiment A. Les affectations d'exploitation des bâtiments C et B seront inversées, soit respectivement ZD Loc et HLM-LUP. Chaque bâtiment, en forme de triangle équilatéral d'environ 32 mètres de côté, s'articule autour d'un noyau central de distribution verticale, qui fait également office de puits de lumière naturelle. La cage d'escalier et l'ascenseur desservent trois ou quatre appartements par étage, allant de 3 à 6 pièces, le sous-sol, ainsi que des espaces communs et techniques situés en attique. Un accès au garage, par le parking public situé sous le parc Louis-Bertrand, permettra par un tunnel sous le chemin du Bac, d'accéder au parking privatif entre les immeubles. Un abri de protection civile dédié, selon projet, aux activités musicales de la Commune prendra place le long du sous-sol du bâtiment A. 211 Travaux de l'entreprise de maçonnerie Installation de chantier Installation de chantier et équipements dimensionnés selon les besoins pendant la phase gros œuvre comprenant l'amenée et le repli de tous les moyens de levage, centrale à béton certifiée, baraquement y compris wc, engins, matériels et autres pour la bonne exécution des travaux selon les règles de l'art. Raccordements eau et électricité sur nourrice et tableau installés par le Maître de l'Ouvrage en limite de parcelle. Pompes des eaux avec traitement pour la durée des travaux de béton armé. Canalisations sous radier. Sécurisation pendant la durée des travaux de gros œuvre (barrières, fermeture trémies, platelage, etc.) Consommation eau et électricité pendant le chantier pour les travaux du gros œuvre. Location de grue et grutier 3 mois après la fin du gros œuvre. Toutes mesures de protection des arbres. Échafaudages Mise en place d'échafaudages métalliques légers pour façades ainsi que l'entretien, l'adaptation et les modifications nécessaires. L'ensemble doit répondre aux directives de la SUVA. Mise en place de ponts de travail et consoles amovibles selon directives de la Direction de Travaux. Ponts de travail nécessaires pour cages d'ascenseurs. Fouilles en rigole sous radier Excavation en tranchée à la machine ou à la main pour canalisations, fosses, introduction électrique, chambre de tirage, canal de ventilation, drainages et fondations. Canalisations, drainages et services hors bâtiment Eaux usées du

bâtiment raccordées sur les collecteurs publics, du mur extérieur jusqu'au collecteur. Eaux claires et drain périphérique acheminés au réseau public, du mur extérieur jusqu'au collecteur. Bassin de rétention selon autorisation dimensionnement pour les trois bâtiments. Utilisation des eaux récupérées pour arrosage. Résistance sismique Dimensionnement parasismique selon norme SIA261. Les hypothèses de calcul sont les suivantes : - Classe d'ouvrage Bât A et B : Classe I ; Bât C : Classe II - Classe du sol de fondation : E - Zone sismique : Z1 Béton et béton armé sous-sol Radier pour l'ensemble des bâtiments et du parking. Radier épaisseur 39 à 55 cm. Radier abri épaisseur 35 cm. Radier rampe 25 cm. Parking avec pentes 2 % sans écoulement. Forme de pente dans certains locaux pour écoulement vers grille de sol. Talochage frais sur frais des radiers susmentionnés. Au sous-sol finition carrelage 2 cm ou finition "sans joints" selon faisabilité. Rigoles et caniveaux dans parking, selon besoin. Pas d'écoulement assèchement par évaporation. Vérifier la possibilité du raccordement de l'écoulement aux réseaux sous-radier. Bouteroues dans rampe. Fosse ascenseur, fosse EU (bât. A), fosses EC (une par bâtiment) et fosses pour séparateur à graisse en béton armé ou cuve préfabriquée, quantité et qualité à confirmer en soumission. Dalle au sous-sol au droit des bâtiments épaisseur 25 cm, dalle sur parking épaisseur 42 à 51 cm. coffrage type 2, toutes les sous-faces soignées, prête à recevoir les aménagements extérieurs, dalle abris épaisseur 53 à 65 cm. Murs au sous-sol et murs de soutènement en béton armé : Murs périphériques au sous-sol épaisseur 25 cm. avec Barrapren et Delta MS ; Massif de plantation coffrage type 4. Murs périphériques de parking coffrage type 2 face intérieure soignée. Murs intérieurs au sous-sol épaisseur 20 ou 22 cm. selon plans. Murs formant le sas, la cage d'escalier et les accès aux locaux coffrage type 4 ; type 2 avec peinture pour les bâtiments B et C, teinte à définir. Autres murs type 2 soigné. Murs abris contre la rampe et côté escalier d'accès épaisseur 73 cm. Autres murs formant l'enceinte de l'abri épaisseur 30 cm ; Édicules et tous murs de soutènement en béton type 2, teinte à définir, sablage final. Traitement mur intérieur parking banches métalliques type 2. Isolation et étanchéité en sous-sol Isolation sous radier des sols des bâtiments y.c. emballage pour éviter la perte de performance. Misapor standard 40 cm, vérifier les inconvénients du Misapor. Isolations nécessaires des murs contre terre selon indication de l'ingénieur thermicien. XPS 300 ou 200, 16 (bât. A) ou 18 (20) cm. (bât. B et C) XPS 300 contre terre. Isolations nécessaires des fosses (EC – EU, de tirage électrique) et du canal de ventilation, contre terre selon indication de l'ingénieur thermicien, XPS 300 16 cm. Étanchéité soignée des fosses. Traitement des murs périphériques du sous-sol par pe

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Works

Main classification (cpv): 45000000 Construction work

5.1.2. Place of performance

Town: Lancy

Postcode: 1213

Country subdivision (NUTS): Genève (CH013)

Country: Switzerland

5.1.3. Estimated duration

Other duration: Unknown

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 0

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

The names and professional qualifications of the staff assigned to perform the contract must be given: Not yet known

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Quality

Description: Critères d'adjudication

Description of the method to be used if weighting cannot be expressed by criteria: Les critères d'adjudication sont définis dans les documents.

5.1.11. Procurement documents

Access to certain procurement documents is restricted

Information about restricted documents is available at: <https://www.simap.ch/fr/redirect?context=eyJwYWdlIjoicHJvamVjdCIsInJvbGUiOm51bGwslm9yZ0kljpudWxsLCJwcm9qZWNO0SWQ>

Ad hoc communication channel:

Name: Simap.ch

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Allowed

Address for submission: <https://www.simap.ch/fr/redirect?context=eyJwYWdlIjoicHJvamVjdCIsInJvbGUiOm51bGwslm9yZ0kljpudWxsLCJwcm9qZWNO0SWQ>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Not allowed

Tenderers may submit more than one tender: Not allowed

Deadline for receipt of tenders: 08/07/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 152 Days

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: Not yet known

Conditions relating to the performance of the contract: Plus d'informations dans la publication officielle sur simap.ch

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: yes

Financial arrangement: Plus d'informations dans la publication officielle sur simap.ch

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

No framework agreement

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Tribunal administratif fédéral

Information about review deadlines: Voies de droit Le présent appel d'offres peut faire l'objet d'un recours auprès de la Chambre administrative de la Cour de justice, 10 rue Saint-Léger, case postale 1956, 1211 Genève 1, dans les dix jours dès sa publication. Le recours doit être signé, se référer au présent appel d'offres, contenir les conclusions dûment motivées avec indication des moyens de preuve.

Organisation providing additional information about the procurement procedure: Ville de Lancy (atelier OBJECTIFS SA)

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: Ville de Lancy (atelier OBJECTIFS SA)

Registration number: a9564582-dccf-4abb-bf3e-2b56be3806ba

Postal address: Av. Eugène Lance 1

Town: Lancy

Postcode: 1212

Country subdivision (NUTS): Genève (CH013)

Country: Switzerland

Email: ste@lancy.ch

Telephone: +41222706157

Roles of this organisation:

Buyer

Organisation providing additional information about the procurement procedure

8.1. ORG-0002

Official name: Tribunal administratif fédéral

Registration number: BVGER

Postal address: Postfach

Town: St. Gallen

Postcode: 9023

Country subdivision (NUTS): St. Gallen (CH055)

Country: Switzerland

Email: info@bvger.admin.ch

Telephone: +41584652626

Internet address: <https://www.bvger.ch>

Roles of this organisation:

Review organisation

8.1. ORG-0003

Official name: Simap.ch

Registration number: CH001

Postal address: Holzikofenweg 36

Town: Bern

Postcode: 3003

Country subdivision (NUTS): Bern / Berne (CH021)

Country: Switzerland

Email: support@simap.ch

Telephone: +41584646388

Internet address: <https://www.simap.ch>

Roles of this organisation:

TED eSender

10. Change

Version of the previous notice to be changed

:

6a6c92b9-f535-4f29-9c34-d07854ac537a-01

Main reason for change

:

Information updated

10.1. Change

Section identifier: PROCEDURE

Notice information

Notice identifier/version: 377c771b-8c4d-4dde-8e0f-54ae8e1be649 - 01

Form type: Competition

Notice type: Contract or concession notice – standard regime

Notice subtype: 16

Notice dispatch date: 13/06/2026 02:25:54 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Languages in which this notice is officially available: French

Notice publication number: 413093-2026

OJ S issue number: 114/2026

Publication date: 16/06/2026